



N°1

Juillet 2014

La fréquentation hôtelière du mois de mai 2014 : début de saison contraint

À près un bon mois de mai en début de saison 2013, l'activité hôtelière du mois de mai 2014 marque le pas. Si les conditions climatiques sont plus propices à la venue de touristes que celles de l'an passé, le calendrier leur est moins favorable. La fréquentation hôtelière est, ainsi, en baisse, au niveau national comme pour la région Languedoc-Roussillon. Les clientèles françaises et étrangères participent conjointement au repli de la fréquentation hôtelière impactant principalement les zones urbaines.

Isabelle Dioum - Insee

Durant le mois de mai 2014, les températures restent conformes à la normale pour la région Languedoc-Roussillon. Même entrecoupé d'épisodes pluvieux, le mois de mai est globalement ensoleillé.

Par contre, le calendrier est moins favorable cette année. En 2013, les jours fériés de Pentecôte se cumulaient aux jours fériés de l'Ascension, du 1^{er} et du 8 mai. Pour l'année 2014, la fête de la Pentecôte a été célébrée au cours du mois de juin. Le mois de mai 2013 compte, ainsi, 5 jours fériés contre 3 jours en mai 2014. Ainsi, malgré une bonne fréquentation à l'entame du dernier week-end de mai 2014, sur l'ensemble du mois, le taux d'occupation moyen 2014 s'établit à 52,6 % contre 53,9 % en mai 2013 (*figure 2*).

Au cours du mois de mai 2014, près de 698 000 nuitées sont enregistrées dans les hôtels du Languedoc-Roussillon selon des chiffres encore provisoires. La fréquentation est en baisse de - 5,5 % par rapport à mai 2013 soit 40 500 nuitées de moins (*figures 1 et 3*).

1 Principaux indicateurs en Languedoc-Roussillon

Nuitées (en milliers)	697,5
Évolution mai 2013/mai 2012 (en %)	- 5,5
Arrivées (en milliers)	410,3
Évolution mai 2013/mai 2012 (en %)	- 3,5
Taux d'occupation (%)	52,6
Évolution mai 2013/mai 2012 (en points)	- 1,3
Durée de séjour (en jours)	1,7
Évolution mai 2013/mai 2012 (en différence de jour)	0,0
Part de la clientèle d'affaires (en %)	40,0
Évolution mai 2013/mai 2012 (en points)	- 1,9
Indicateur de remplissage (en nombre de personnes)	1,6

Sources : Insee - DGCIS - partenaires régionaux du tourisme

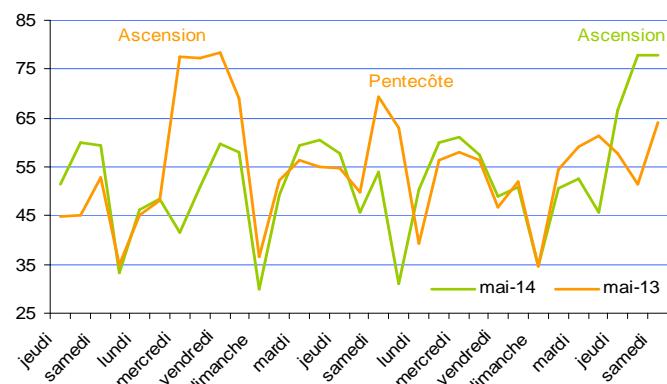
À l'exception des régions Nord-Pas de Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Champagne-Ardenne, l'ensemble des régions sont concernés par la diminution de la fréquentation. En moyenne nationale, le nombre de nuitées recule de - 4,3 % entre mai 2013 et mai 2014. Au niveau régional, la clientèle française est en baisse de - 6,4 % soit 37 800 nuitées de moins que l'an passé. Pour le Gard et l'Hérault, et dans une moindre mesure pour l'Aude et les Pyrénées-Orientales, le repli de la clientèle française est à l'origine de la baisse de fréquentation. A contresens des mouvements de baisse qui affectent l'ensemble des départements, la Lozère maintient son niveau de fréquentation grâce à la clientèle française.

Le recul de fréquentation de la clientèle française est accentué par celui des clientèles étrangères, elles aussi en retrait, avec - 1,8 % de nuitées par rapport au mois de mai 2013. Seul l'Hérault accueille des nuitées étrangères supplémentaires et confirme son attractivité auprès de cette clientèle.

Cette baisse de fréquentation étrangère est principalement imputable à une moindre fréquentation des clientèles en provenance d'Allemagne et des autres pays européens (*figure 6*). L'ampleur de la baisse est limitée par le surplus de nuitées espagnoles, américaines et africaines, pour les plus fortes contributions. La présence toujours plus importante de la clientèle espagnole suit la tendance d'un retournement à la hausse, amorcé en 2011.

La baisse de fréquentation se réalise principalement au sein des grandes unités urbaines quelque soit le département considéré. L'espace urbain enregistre ainsi une baisse de - 8,5 % de nuitées dont 19 300 nuitées d'affaires et 14 500 nuitées de loisirs (*figure 5*). ■

2 Taux d'occupation journaliers en mai en Languedoc-Roussillon

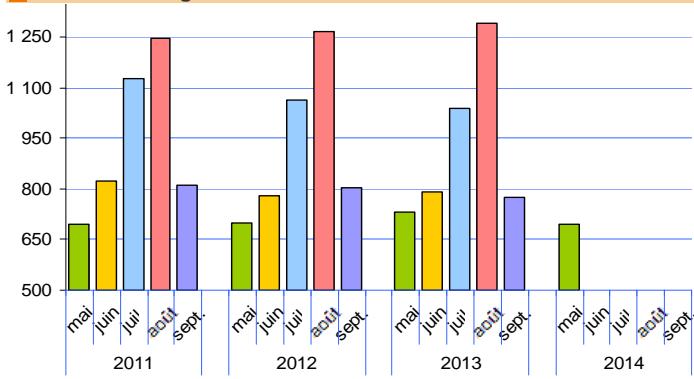


Unité : en %

Note : en 2014 le jeudi est le 1er jour du mois de mai, pour la série 2013 le jeudi correspond au 02 mai

Sources : Insee - DGCIS - partenaires régionaux du tourisme

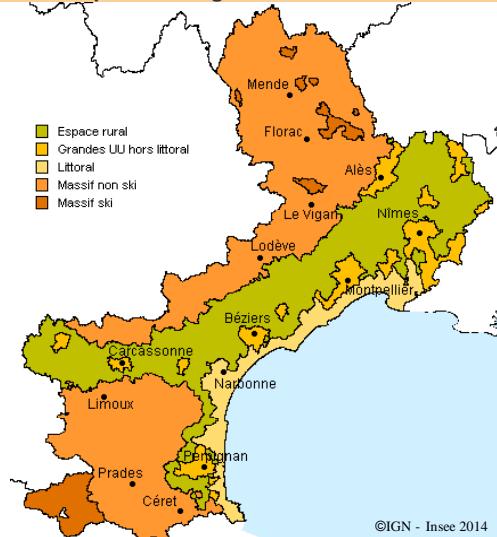
3 Nuitées en Languedoc-Roussillon selon le mois



Unité : en milliers

Sources : Insee - DGCIS - partenaires régionaux du tourisme

4 Espaces touristiques en Languedoc-Roussillon



Sources : Insee - DGCIS - partenaires régionaux du tourisme - © IGN - Insee 2014

Insee Languedoc-Roussillon
274, allée Henri de
Montmorency
34064 Montpellier Cedex 2

Directeur de la publication :
Francis Vennat

Rédacteur en chef :
Magalie Dinaucourt

ISSN : en cours

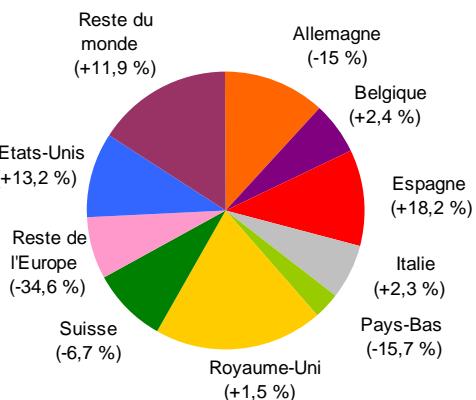
@Insee 2014

5 Indicateurs de fréquentation par départements et zones touristiques en mai 2014

	Nuitées		Taux d'occupation moyen		Part des nuitées effectuées par une clientèle étrangère (en %)
	Nombre (en milliers)	Évolution mai 2014/ mai 2013 (en %)	Évolution mai 2014/ mai 2013 (en %)	Évolution mai 2014/ mai 2013 (en point)	
Languedoc - Roussillon	697,5	100	- 5,5	52,6	- 1,3
Par zone					
Espace rural	40,9	5,9	- 14,9	45,5	- 2,5
Grandes UU hors littoral	365,1	52,3	- 8,5	57,8	- 3,0
Littoral	184,0	26,4	+ 1,0	53,6	+ 2,7
Massif non ski	96,4	13,8	- 1,3	40,7	- 2,4
Massif ski	11,2	1,6	- 1,9	35,3	+ 2,1
Par département					
Aude	97,0	13,9	- 7,7	53,2	- 1,2
Gard	130,7	18,7	- 11,9	53,3	- 3,9
Hérault	292,5	41,9	- 2,9	58,9	+ 1,1
Lozère	46,5	6,7	+ 1,1	41,6	- 3,4
Pyrénées-Orientales	130,8	18,8	- 4,6	44,2	- 2,5
France métropolitaine	18 250,0	///	- 4,3	60,6	- 1,3
					37,9

Sources : Insee - DGCIS - partenaires régionaux du tourisme

6 Répartition et évolution des nuitées étrangères consommées en Languedoc-Roussillon en mai 2014



Note de lecture : le nombre de nuitées imputable à la clientèle en provenance du Royaume Uni est en hausse de + 1,5 % entre mai 2013 et mai 2014. Cette clientèle représente 19 % des nuitées étrangères consommées en Languedoc-Roussillon.

Sources : Insee - DGCIS - partenaires régionaux du tourisme



Définitions

Nuitées : Nombre de personnes arrivées multiplié par le nombre de nuits passées dans le mois. Cet indicateur reflète davantage l'activité économique de l'hôtellerie que le nombre d'arrivées.

Taux d'occupation : Rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres effectivement disponibles.

Indicateur de remplissage : Nombre moyen de personnes par chambre occupée. Se calcule en rapportant la somme des nuitées de chaque jour au nombre de chambres occupées.